

Cette rencontre se fera au Couvent des Frères Dominicains de La Tourette

Une réalisation du grand architecte Le Corbusier, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

Au programme

- **Vendredi soir** : assemblée générale de l'Association Relaisourds (à confirmer)
- **Samedi** :
 - Découverte de la vie de Lucien Le Guern (diaporama) et de ses nombreux tableaux,
 - Visite guidée du couvent,
 - Découverte de l'évangile par la peinture,
 - Soirée jeu quizz.
- **Dimanche** :
 - Messe au couvent avec les Frères et les visiteurs,
 - Découverte de l'évangile par la peinture (suite),
 - Visite du cimetière où repose L. Le Guern.

Frère Xavier Loppinet, religieux Dominicain et accompagnateur de la CPSF

(Coordination Pastorale des Sourds de France)

nous aidera à comprendre l'évangile avec ces magnifiques tableaux

L'équipe d'animation Relaisourds :

Michelle Bonnot, Dominique Prégniard, Pierre Van Duyse,
Albane Gouthe, Dominique Charlon, Jean-Marie Gâteau,

**Nous vous conseillons d'arriver dès vendredi 28, entre 16h et 18h (couvre-feu)
Le week-end commence samedi 29, à 9h30 et se termine dimanche à 16h**

- **Pour ceux qui arrivent en train à Lyon, gare de la Part-Dieu**, il sera possible de vous conduire en mini-bus à La Tourette (30 km). Inscription obligatoire. Nous vous prendrons samedi à 16 heures, sur le parking de la gare, sortie côté Villette. Dimanche après 16h, possibilité de retour en gare de Lyon Part-Dieu en mini-bus.
- **Hébergement au couvent de La Tourette** vendredi, samedi et dimanche, en petites chambres individuelles avec lavabo + petit déjeuner (douche et WC dans le couloir), **Il n'y a pas d'ascenseur dans le couvent (patrimoine de l'UNESCO)**.
- **Repas sur place**, du vendredi soir au dimanche soir.

Inscription avant le 8 mai 2021 avec la fiche jointe,

à Mr Pierre VAN DUYSE, trésorier Relaisourds - 24, rue de Bousson, 02000 LAON

mail : pierrevanduyse@sfr.fr

Joindre le chèque complet à l'ordre de Association Relaisourds

Renseignements à : michellebonnot1@orange.fr

Les inscriptions doivent nous parvenir avant le 8 mai (dernier délai)

En cas d'annulation - Conditions

- **Par Relaisourds (confinement Covid)** vous serez prévenus au plus tard, le 15 mai. votre chèque vous sera rendu en totalité ;
- **Par vous, si vous annulez avant le 10 mai, pour maladie ou force majeure**, votre chèque vous sera rendu en totalité ;
- **Par vous, si vous annulez entre le 11 et le 27 mai**, les versements pour les repas ne vous seront pas remboursés, ni les frais d'animation. Seul l'hébergement vous sera remboursé.